

## Yolande GUTHMANN-KASSEL rend hommage à Monsieur BRESSOLETTE, Principal du Collège, ainsi qu'au Capitaine de Gendarmerie

“Fin décembre 1939, ma famille (mes deux parents, M. et Mme Isidore Guthmann, mon frère aîné et moi-même, 12 ans) originaire de Strasbourg, repliée d'abord à Laval (Mayenne), décide d'aller à La Châtre - sous-préfecture de l'Indre, environ 5000 habitants, parce que c'était un lieu de repli officiel pour Alsaciens, et aussi parce qu'il y avait des structures religieuses juives bien organisées : offices religieux réguliers dans une salle louée, sous l'autorité spirituelle du Rabbin Emile Schwartz qui avait été en charge de la Communauté israélite de Wissembourg (Bas-Rhin) avec le ministre-officiant de la petite Communauté de Hatten (Bas-Rhin) dépendant du Rabinat de Wissembourg, M. Eric Muller, qui était aussi Choquet (abattant rituellement des volailles et du bétail), ce qui fait qu'il y a eu -et ceci pendant toute la guerre- vente de viande cachère une fois par semaine dans une boucherie de La Châtre.

Et enfin, autre élément positif, nous avions de la proche famille déjà installée à La Châtre.

Ma famille était de nationalité française, d'ascendance alsacienne de longue date.

Mon frère et moi avons poursuivi notre scolarité au Collège de La Châtre.

Arrive la défaite, durement ressentie, suivie par l'Armistice, le gouvernement Pétain et les premières mesures anti-juives (Statuts des Juifs), promulguées avant toute demande allemande.

La Châtre - et tout le département de l'Indre - se trouve en zone dite libre.

De nouvelles familles juives - de toutes origines - s'installent à La Châtre, et leur nombre ne cessera de croître pour atteindre près d'un millier de personnes en 1944. Toutes ces personnes n'allaient évidemment pas régulièrement aux offices religieux qui continuaient de se dérouler dans la salle louée à cet effet, mais qui se serait révélée trop petite pour les grandes Fêtes (Roch-Hachana et Yom Kippour), et le Curé de La Châtre accepta de mettre à la disposition de la Communauté pour ces Fêtes, sa salle paroissiale, bien plus vaste, et il continua de le faire jusqu'à la fin de la guerre.

### La vie continuait, mais premier accroc :

En septembre 1941, les gendarmes se présentent au domicile d'une vingtaine d'hommes juifs de nationalité étrangère, en leur disant qu'ils

reviendraient les chercher dans deux heures - ce délai devait leur permettre de préparer une petite valise - en vue d'un transfert dans un centre de travail. A l'exception d'un seul homme que cette démarche inquiéta et qui se cacha, tous les autres furent fidèles au rendez-vous. Je suppose qu'ils ont été dirigés, dans un premier temps, sur les camps de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande, avant d'être transférés vers les Camps de la Mort, d'où aucun d'entre eux ne revint.

Mais qui pouvait imaginer à cette période, aussi bien chez les intéressés que chez les gendarmes, le sort atroce réservé aux Juifs ?

Quant au seul “réfractaire”, au bout d'un certain temps, il reprit sa vie normale avec sa famille et aucun gendarme ne s'en préoccupa.

**8 Novembre 1942** : débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord, puis sabordage de la Flotte française à Toulon, et le 11 Novembre 1942, occupation par les troupes allemandes de la zone dite libre et devenue zone Sud.

Peu après, les Juifs furent “invités” à se présenter à la gendarmerie avec leur carte d'identité, pour qu'on y appose avec un tampon la lettre “J” en rouge. Mes parents n'envisagèrent pas de ne pas obtempérer, et nous effectuâmes tous les quatre cette démarche. De toute façon, nous étions connus comme Juifs.

Le temps passait et des rumeurs de plus en plus alarmantes circulaient, faisant état, dans de nombreuses villes de la zone Nord comme de la zone Sud, d'arrestations de plus en plus fréquentes faites par des Allemands ou des Miliciens, et même d'exécutions de Juifs aussi bien Français que de nationalité étrangère.

**Aux environs de la mi-Mai 1944**, mes parents apprirent que le Capitaine de la Gendarmerie faisait prévenir des membres de la Communauté juive que des Miliciens devaient arriver à La Châtre avec des cars pour ramasser tous les hommes juifs de 18 à 60 ans pour, en principe, travailler pour l'organisation Todt (fortifications - dites Mur de l'Atlantique - sur les côtes françaises, devant empêcher “l'invasion anglo-américaine”). Le bouche-à-oreille fonctionna bien, et tout le monde partit se cacher dans les fermes des environs ou chez des habitants de La Châtre. A titre préventif, mes parents avaient déposé quelques affaires

personnelles dans des fermes, car ils avaient pensé, à juste titre, qu'en cas de danger, il ne pourrait être question de partir une valise à la main. Seul un chef de famille avait décidé de rester sur place en déclarant qu'il serait trop malade pour qu'on le prenne ; c'est ce qui arriva, 4-5 jours après, le malheureux était mort, les médicaments qu'il avait ingérés ayant provoqué une infection fulgurante et mortelle.

Et finalement, les Miliciens ne trouvèrent personne.

Le Capitaine de Gendarmerie aurait pu être tenu responsable de la fuite de tels renseignements ; il avait risqué sa liberté, sinon même sa vie.

Les gens avaient été, dans l'ensemble, très gentils et nous leur devons beaucoup, mais il est certain que si la guerre s'était prolongée et si les Allemands avaient publié dans les journaux locaux un avis indiquant que les gens qui cachent des Juifs seraient passibles de la peine de mort, la situation serait vite devenue intenable.

**6 Juin 1944 :** débarquement des troupes alliées en Normandie. Soulagement et espoir, mais deux jours plus tard, les Allemands installèrent une Kommandantur à l'hôtel Saint Germain à La Châtre, avec des points de contrôle à toutes les entrées de La Châtre.

Nous-même, nous habitons route de Bourges,

à une centaine de mètres de l'un de ces points de contrôle par lesquels il fallait passer pour se rendre à La Châtre. Était-ce prudent avec des cartes d'identités portant la marque "J" ?

Mes parents m'ont suggéré d'aller voir le Principal du Collège (où je venais de terminer la classe de 1ère) pour essayer d'obtenir une Carte d'Identité Scolaire qui, elle, n'aurait pas ce timbre "J". Le Principal M. Bressolette était un résistant qui a caché à l'Internat du Collège de jeunes résistants (dont un fils de l'un des journalistes de l'émission "Les Français parlent aux Français" émettant de Londres), ainsi qu'au moins deux garçons juifs (un élève du Collège ainsi que son jeune frère de 7 ans). J'ai appris par la suite qu'il avait caché à l'Internat d'autres enfants juifs, notamment sur la demande du Rabbin, avec qui il avait entretenu des relations de sympathie, peut-être parce qu'ils avaient été tous deux de fervents latinistes...

M. Bressolette avait dû comprendre pourquoi je lui demandais cette carte et il me la fit de suite. Je pus ainsi circuler plus facilement et faire des courses indispensables.

Heureusement, les Allemands quittèrent La Châtre fin Juillet 1944, mais la guerre n'était pas finie, et tout le monde craignait les colonnes allemandes en retraite, harcelées par les Maquisards,



Classe de seconde Année 1942-1943

1 A. Rousselet	2 C. Singer	3 G. Roos	4 J. Bouilly	5 G. Aubard	6 M. Rivière	7 J. Leydier	8 G. Herbinet	9 M. Jallerat
10 N. Bronner	11 G. Echegut	12 Y. Guttman	13 G. Boubet	14 J. Delcaux	15 N. Cerf	16 J. Merzur	17 S. Coirier	18 J. Junière
19 M. Gourdon	20 S. Clé	21 Mr. Lagarde	22 Mr. Bressolette (prin)	23 Mr Lévêque	24 M. Pinaud	25 E. Lablonde		

et qui passèrent encore une partie de l'automne sur les routes et ont fait dans plusieurs localités de la région des opérations de représailles sanglantes.

Fin janvier 1945, à part quelques ports (Saint-Nazaire, Lorient, Royan) le territoire français était libéré.

Enfin, reddition allemande sur tous les fronts le 8 Mai 1945.

Peu à peu, les réfugiés ont quitté La Châtre. Nous-mêmes, nous avons regagné Strasbourg à la fin de l'été 1945.

Bien sûr, j'étais contente de rentrer, mais aussi un peu nostalgique, car je laissais sur place des

amis, grâce à qui mon adolescence a été, somme toute, assez heureuse, mais aussi, dans une certaine mesure, inconsciente des dangers réels encourus. C'est avec horreur que nous avons découvert l'ampleur de la catastrophe et la réalité de ce qui s'était passé dans les camps d'extermination nazis.

Chaque famille juive y avait laissé des parents et des amis, que le destin n'avait pas aussi bien placés que nous-mêmes."

Yolande GUTHMANN, épouse KASSEL  
(élève de 1941 à 1945)

## Courriers de Madame Yolande Guthmann-Kassel et du Colonel Pierre Le Comte

Après de patientes recherches, il a été possible de retrouver la trace du Lieutenant qui commandait la Gendarmerie de La Châtre en mai 1944 ; il s'agissait du Lieutenant Pierre LE COMTE, aujourd'hui Colonel en retraite, vivant à Rennes en Bretagne. Arrivé en juillet 1943, il avait assuré le commandement de la Gendarmerie jusqu'en mars 1948. Nous avons pu mettre Madame Guthmann-Kassel en relation avec le Colonel LE COMTE.

Il en est résulté un échange de correspondances qui a permis de clarifier les points soulevés par Madame Guthmann-Kassel :

Le Colonel LE COMTE m'a écrit : "J'avais, en effet, pris toutes dispositions pour éviter, dans toute la mesure du possible, que les troupes d'occupation exercent des contrôles approfondis dans le milieu des réfugiés, assez nombreux dans l'arrondissement.

Par ailleurs, certains contacts établis avec ces derniers (les réfugiés) se sont montrés très efficaces, ce qui a permis d'éviter le pire."

Dans un autre courrier à Madame Guthmann-Kassel, il précise : ... "Ayant été détaché quelques semaines à Brive, pour remplacer un collègue défaillant, j'ai donné des directives

très précises à mon adjoint l'Adjudant-Chef Lucien BAUDIN pour que, en mon absence momentanée, il ne se passe rien de fâcheux dans le secteur.

C'est donc l'Adjudant-Chef qui a pris les contacts nécessaires le jour dont vous faites mention (du moins je le suppose). Je sais qu'il avait maintenu les contacts nécessaires, conformément aux instructions que je lui avais données. Le "renseignement" a ainsi heureusement pu fonctionner dans le bon sens."

Enfin, dans un autre courrier, le Colonel Le COMTE tient à ajouter : "Quoi qu'il en soit, la Gendarmerie, dont je me porte garant, n'a fait que son devoir et accompli, en l'occurrence, son rôle de protection, dans un souci d'humanité et de sécurité de la population dont elle avait la charge."

Dans une lettre du 30 mai 2005 qu'elle m'a adressée, Madame Guthmann-Kassel concluait que le Lieutenant Pierre Le COMTE et l'Adjudant-Chef Lucien BAUDIN "ont tous les deux droit à notre gratitude, sans oublier la population de La Châtre et de ses environs qui a abrité ces personnes".

Guy Fouchet

***Le récent ouvrage publié en janvier 2008 : "Chronique d'une France occupée : Les rapports confidentiels de la gendarmerie 1940-1945" par Jean Marie Pontaut, Rédacteur en chef à l'Express et Eric Pelletier Grand Reporter à l'Express (aux éditions Michel Lafon), confirme l'action de l'Adjudant-Chef BAUDIN ( P548)***

... " Sur le rapport du Chef d'Escadron Barbe, le commandant de la compagnie de l'Indre... on peut aussi féliciter, par exemple, l'adjudant-chef Baudin, signalé dans ce rapport, qui, en mai 1944, prévient une centaine de Juifs français et étrangers résidant dans la circonscription de La Châtre qu'ils font l'objet d'un ordre de "ramassage", ce qui leur permet de s'enfuir et d'échapper à la déportation..."

**Le témoignage de Madame Guthmann-Kassel a suscité beaucoup d'intérêt parmi nos adhérents et certains, depuis l'Alsace, qu'ils ont regagnée à la fin de la guerre, sont restés fidèles à l'Amicale et à La Châtre.**

**Georges Roos**, un fidèle de l'Amicale, a écrit :

...“Nous habitons rue Nationale, presque en face de la gendarmerie, on se saluait quotidiennement, et la démarche du capitaine ou des gendarmes (probablement les deux), de prévenir d'une rafle a certainement permis à bon nombre de réfugiés juifs d'échapper aux fours crématoires. Je peux d'ailleurs témoigner que nous avons été personnellement contactés, c'est dire la reconnaissance pour cet acte de courage et de fraternité. Bien que tardivement, il n'est peut-être pas trop tard pour honorer, d'une manière ou d'une autre, les possibles survivants ou les héritiers de ces courageux gendarmes ; comment les retrouver ? That is the question.

Quant à la vingtaine de juifs étrangers dont parle Yolande, on ne les a pas cherchés mais on leur a demandé de se rassembler dans la cour de la gendarmerie, soit disant pour travailler au mur de l'Atlantique. Ne se doutant pas, pas plus que les gendarmes, que ce rassemblement ne les destinait pas direction Atlantique mais direction camps de la mort, pratiquement tous se présentèrent librement avec leurs valises. Une anecdote symptomatique : un de nos amis convoqué demanda aux gendarmes de retourner chez lui ayant oublié de mettre des mouchoirs dans sa valise. Demande acceptée, il revint benoîtement dans le lieu de rassemblement (au lieu de fuir !)... et ne revint jamais de déportation.

Enfin, il faut insister sur l'accueil et l'acceptation de tous ces réfugiés par la très grande majorité des Castrais. Beaucoup étaient désargentés, avec souvent pour seuls bagages une ou deux valises, tous blessés psychologiquement, non plus considérés comme des citoyens à part entière par Pétain et ses sbires, et nous avons trouvé à La Châtre aide et compassion, notamment par bon nombre de voisins et commerçants.

*Au collège, j'ai trouvé, personnellement un sentiment' primordial quand tout semble perdu : l'amitié, la convivialité, la tolérance' chez mes nombreux copains et certains de "bahut", amitié que survit avec vivacité encore maintenant après plus d'un demi siècle.*

Nos réunions qui rassemblent annuellement une vingtaine d'“anciens” en sont les témoins. Les professeurs et le Principal n'ont pas fait preuve de discrimination et ont toujours été présents pour rendre service. Bref, à part la guerre, le peu de ressources, la milice, Vichy, les années passées à La Châtre, avec l'insouciance de la jeunesse, étaient plutôt roses que noires.

Et, je l'avoue, malgré la joie de retrouver notre province, notre ville,... et notre maison détruite ! c'est avec de la nostalgie que j'ai quitté avec ma famille (saine et sauve, il faut le préciser) La Châtre, mes amis, et une partie de ma jeunesse.”

**Grâce à l'Amicale, deux anciens camarades qui s'étaient perdus de vue depuis 1945, ont pu reprendre contact.**

...“En sixième, notre collègue avait reçu des enfants juifs, je ne me souviens pas d'eux.

Un jour, au niveau de la boucherie chevaline, 2 à 3 garçons m'appellent au milieu de la rue, cette rue de La Châtre où mon enfance restera toujours présente. Un garçon déjà sûr de lui s'avance “Huguette, je veux te demander quelque chose”, je le regarde mais pas assez pour que je me souviens de son visage. “Donne-moi la permission que je t'embrasse, demain je ne serais plus là, et je ne te verrai jamais plus.”

Ce fut tendre, sans passion, avec une infinie tristesse. Il m'a tendu un étui à cigarette en métal, il est parti à son destin, c'était mon premier baiser, les voisines ont dû me croire dévergondée. Nous ne savions pas ce qu'ils allaient subir, nous ne nous posions pas de questions sur leur sort. Nous avons tous nos difficultés, un manque de nourriture, pas de traitement, un confort inexistant et les séquelles à jamais pour la vie. Vous voyez, c'est peu, mais tellement émouvant et surtout vrai comme toutes mes pensées qui restent à jamais gravées pour toujours.”

Huguette Lapière née Chabenat  
(Extrait de L'Echo du Berry)

**L'Amicale a transmis ce courrier à quelques-uns de ses adhérents présents dans les années de guerre et l'un s'est reconnu ; ils ont pu se parler, à nouveau, 62 ans après.**